

REUNION DU 12 AVRIL 2007

L'an deux mille sept, le douze avril, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de Réunions de la Commune, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire

Etaient présents : ROGER Betty, NAVARRE Maurice, NAVARRE Denis, SOMMERMONT Jean-François, PARMENTIER Sandrine, HERMANT Eric, NAVARRE Jean-Claude, BASSET Franck, LEVERT Alain, BOURNAZEL Denise.

Pas d'absent

Secrétaire de séance : ROGER Betty

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 1^{er} mars 2007.

1. REHABILITATION DU BATIMENT MAIRIE

M. le Maire rappelle l'obtention des subventions qui ont été accordées dans le cadre de la D.G.E. et de la Réserve Parlementaire. Il présente à l'Assemblée les devis réactualisés des entreprises NOLLET et CATY PEINTURE. Ces devis sont acceptés à l'unanimité.

2. CONTROLE DE SECURITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Afin que la Commission des Finances puisse envisager, lors de la préparation du Budget Primitif 2007, le financement du contrôle de sécurité de l'ensemble des bâtiments communaux recevant du public, les Conseillers approuvent à l'unanimité cette opération. Le contrôle de sécurité concernant la Salle des Fêtes ayant été fait cette année, il est convenu qu'il faudra en tenir compte en diminuant le montant du contrôle global qui sera effectué en 2007.

3. QUESTIONS DIVERSES

- France Télécom : La mise à niveau de la chambre de visite située à l'angle de la Rue Principale et de la Rue du Haut a été réalisée par France Télécom.

- Eaux pluviales : Les regards d'eaux pluviales ont été nettoyés et certains ont subi quelques réparations par Amiens Métropole.

- Eclairage public :

1. La Commune a bénéficié d'une subvention pour l'éclairage public lors des travaux d'effacement de réseaux (1^{ère} et 2^{ème} tranches). Un acompte (50 %) de 7 413 € a été versé. La 2^{ème} tranche n'ayant pas été réalisée, il en résulte un trop-perçu de 1 245,78 €. Le Conseil Général ne nous demandera pas le reversement de cette somme.

2. M. le Maire remercie la Commune de Rumigny qui nous a fourni gracieusement 4 lanternes d'éclairage public qui ont remplacé les anciennes trop abîmées.

3. Le mât d'éclairage public accidenté (Rue de l'Eglise) a été remplacé. La dépense sera remboursée par notre Compagnie d'assurance.

- Voirie : Les travaux de voirie sur RD.75 (Rue de Rumigny) doivent être réalisés prochainement, dans la mesure où le Conseil Général a donné son accord pour la prise en charge de l'enrobé ; la déclaration de commencement des travaux a été reçue en mairie.

• Amiens Métropole : M. le Maire informe l'Assemblée des réponses d'Amiens Métropole aux questions qui ont été soulevées lors de différents entretiens ; seront pris en charge :

1. Le remplacement des candélabres et des ampoules de l'éclairage public sur les voies d'intérêt communautaire.

2. La part communale (soit 60 % du coût total) des travaux d'effacement de réseaux.

3. La signalisation horizontale et verticale (entrées du village et réglementation : panneaux, marquage au sol et zone 30)

4. La PVR : L'étude concernant la Participation pour Voies et Réseaux.

• Travaux : M. le Maire propose de solliciter, dans le cadre du budget de proximité réservé aux opérations liées à la culture, au sport et à la sécurité routière (rappelons qu'une somme de 50 000 € a été attribuée aux 6 nouvelles communes adhérentes), le financement par Amiens Métropole de la fabrication d'une dalle sous le bâtiment du terrain de sport ou le remplacement de panneaux de signalisation et du marquage au sol.

• T.A.M. : M. le Maire précise qu'à la demande de Mme BOUCHER (Rue de l'Eglise) au nom d'Amiens Santé, il a sollicité les services du TAM (Transport d'Amiens Métropole) pour disposer d'un bus pour les personnes âgées ou handicapées qui participent aux sorties proposées par cette association, qui se déroulent à la Salle des Fêtes communale.

• Ordinateurs : La Mairie et les 2 délégués d'Amiens Métropole sont dotés d'ordinateurs et de connexions « Haut Débit ».

• Journée Travaux : A la demande des Conseillers, une journée « Travaux » sera organisée le samedi 5 mai 2007.

• Bureau de vote : Un tableau est dressé en commun pour assurer les permanences du bureau de vote pour les scrutins qui se dérouleront les 22 avril et 6 mai 2007 dans le cadre de l'élection présidentielle.

Les Membres du Conseil Municipal